

Diplôme Universitaire VIN, CULTURE ET OENOTOURISME

REFERENCE : 28SD0041

Formation continue spécifique

PRESENTATION DE LA FORMATION

Année universitaire 2020/2021

PEDAGOGIE	SUPPORT ADMINISTRATIF (SEFCA)
<p>Responsable pédagogique Sandrine ROUSSEAU Maître de Conférences IUVV Tél : 03 80 39 91 41</p>	<p>Assistant(e) de formation Anne-Marie FLACK / Tél : 03 80 39 91 41 anne-marie.flack@u-bourgogne.fr</p> <p>Ingénieur de formation Sandrine CARNIO / Tél : 03 80 39 56 97 sandrina.carnio@u-bourgogne.fr</p> <p>Adresse générique vigne-vin.sefca@u-bourgogne.fr</p>

OBJECTIFS

Ce Diplôme Universitaire a pour but de permettre aux stagiaires d'approfondir et de diversifier leurs connaissances sur la vigne et le vin, afin de mieux communiquer avec leur public et clientèle.

Ce DU est placé sous l'égide de la Chaire Unesco « Culture et Traditions du Vin » portée par l'Université de Bourgogne, seule chaire au monde sur cette thématique pluridisciplinaire. L'équipe pédagogique est constituée d'enseignants-chercheurs en Sciences humaines et sociales et en disciplines scientifiques diverses (viticulture, œnologie, ...) mais aussi de professionnels de la filière.

PUBLIC

Ce diplôme s'adresse aux professionnels de la vigne et du vin, de la restauration, aux personnes travaillant dans le secteur de la communication, aux amateurs éclairés et à tous ceux qui veulent en connaître plus sur la réalité et l'imaginaire du vin. Il s'adresse tout particulièrement aux personnes désirant participer au développement de l'œnotourisme.

Cette formation est accessible aux salariés en Compte Personnel de Formation de Transition Professionnelle, en plan de formation ou à titre individuel.



SEFCA : Service commun de Formations Continue et par Alternance - Université de Bourgogne

N° Siret : 192 112 373 00 589 - Numéro d'organisme de formation : 26.21.P0018.21

Maison de l'Université - Esplanade Erasme - BP 27877 - 21078 DIJON CEDEX

Tél : 03.80.39.51.80 - Fax : 03.80.39.51.85 - Courriel : formation.continue@u-bourgogne.fr

PRE-REQUIS

La formation est ouverte aux titulaires au minimum du baccalauréat ou justifiant d'une expérience professionnelle ou personnelle pouvant donner lieu à une validation des acquis.

Elle n'est pas réservée qu'à des professionnels de la filière. Elle est aussi ouverte à toute personne intéressée par les aspects culturels liés au vin et qui souhaitent développer une activité dans ces thématiques.

FORMATEURS

- Enseignants-Chercheurs de l'Institut Universitaire de la Vigne et du Vin (viticulture et œnologie)
- Enseignants-chercheurs de l'UFR Lettre, de l'UFR Sciences Humaines, de l'UFR Sciences de la Vie, de la Terre et de l'Environnement.
- Enseignants de la Sorbonne et de l'Université de Milan
- Professionnels du monde viticole

ORGANISATION DE LA FORMATION

- Durée de la formation : 120h sur 17 jours de cours.
- Lieu de la formation : Institut Universitaire de la Vigne et du Vin – Jules Guyot
- Rythme de la formation : 2 jours consécutifs par mois d'octobre à juin.

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- Cours magistraux
- Visites de sites œnotouristiques
- Travaux dirigés en viticulture et en dégustation
- Travaux pratiques de dégustation

MOYENS TECHNIQUES

- Salles de cours dotées de vidéo-projecteurs
- Salle de dégustation
- Salle informatique en libre service
- Connexion wi-fi
- Bibliothèque de travail thématique



SEFCA : Service commun de Formations Continue et par Alternance - Université de Bourgogne

N° Siret : 192 112 373 00 589 - Numéro d'organisme de formation : 26.21.P0018.21

Maison de l'Université - Esplanade Erasme - BP 27877 - 21078 DIJON CEDEX

Tél : 03.80.39.51.80 - Fax : 03.80.39.51.85 - Courriel : formation.continue@u-bourgogne.fr

PROCESSUS DE SELECTION PEDAGOGIQUE ET DE RECRUTEMENT

Le dépôt de candidature est à effectuer sur la plate forme e-candidat du 15 avril au 24 mai 2020. Une réponse vous sera adressée début juin

Avant tout dépôt de candidature, il est fortement conseillé de contacter Sandrine CARNIO, ou Anne-Marie Flack, afin de déterminer au mieux votre parcours de formation.

L'admission est prononcée par une commission composée par l'équipe pédagogique intervenant dans la formation.

Si besoin est, un dossier de demande de validation des acquis est constitué pour être examiné par la Commission ad hoc.

Remarque : la démarche de Compte Personnel de Formation de Transition Professionnelle doit être engagée au moins 4 à 5 mois avant le début de la formation.

L'inscription administrative se fait au SEFCA.

MODALITES D'EVALUATION ET SANCTION DE LA FORMATION

Le DU Vin, Culture et Oenotourisme est validé si l'étudiant obtient au moins 10 à la moyenne des deux évaluations suivantes :

- Devoir sur table de 1h30 sur les aspects techniques (UE1)
- Devoir sur table de 1h30, au choix parmi deux sujets pouvant traiter du marketing, des aspects culturels et/ou des aspects oenotouristiques.

COMPETENCES ACQUISES ET DEBOUCHES

Compétences acquises à l'issue de la formation :

- Analyses et études de développement œnotouristique
- Initiation à la dégustation
- Connaissances pluriculturelles sur le vin (histoire, art, littérature, ...)
- Connaissances sur les techniques vitivinicoles actuelles
- Typologie et sociologie des consommateurs de vin

Les compétences acquises permettent de renforcer le professionnalisme des :

- Journalistes du vin
- Guides touristiques du secteur viti-vinicole
- Responsables de production et de commercialisation des produits œnotouristiques
- Gérants de gites et chambres d'hôtes
- Restaurateurs
- Cavistes...

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

<http://iuvv.u-bourgogne.fr/formation-continue/diplomes-universitaires/formation/9.html>

<http://sefca.u-bourgogne.fr>



SEFCA : Service commun de Formations Continue et par Alternance - Université de Bourgogne

N° Siret : 192 112 373 00 589 - Numéro d'organisme de formation : 26.21.P0018.21

Maison de l'Université - Esplanade Erasme - BP 27877 - 21078 DIJON CEDEX

Tél : 03.80.39.51.80 - Fax : 03.80.39.51.85 - Courriel : formation.continue@u-bourgogne.fr